



## **AVIS PUBLIC**

### **ENTRÉE EN VIGUEUR**

Avis public est donné par Francine Milot, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu que le règlement no. 452-15 décrétant un emprunt de 200 000\$ pour la création d'un fonds de roulement a été approuvé par le Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 14 septembre 2015 et est entré en vigueur à la même date.

La secrétaire-trésorière  
et directrice générale,

Francine Milot